



Commission Accompagnement au changement et évolution des compétences SBA du 22 juillet 2020

Présents :

AA@ducretet.net Anthony AGELAN

francois.loch@afpa.fr

laetitia.dos_reis@siemens.com

gilles.genin@ingetel-bet.com

Patrice de Carné

emmanuel.jacquin@edf.fr

magali.tournadre@custhome.net

myriam.stefanczyn@ac-strasbourg.fr Campus des métiers grand Est

nicolas.boyer@sylvania-lighting.com

La commission se déroule à distance à l'aide de l'outil TEAMS.

Un point est réalisé sur le dernier compte rendu relatif à la précédente commission qui s'est déroulée le 23/06/20.

Gilles Genin rappelle la mise à disposition de la commission du document « opérateur de services pour résidence collective ». Gilles met à la disposition de la commission le diaporama. Cette matière peut servir à alimenter les travaux de la commission. Deux autres documents seront déposés dans le dossier « Matière_INGETEL » du GoogleDrive de la commission « opérateur de services pour bâtiment d'activité » et « Eco conception des infrastructures des réseaux ».

François Loch rappelle la nécessité d'identifier des acteurs afin de leur proposer la relecture du document de synthèse des travaux de la commission.

Emmanuel Jaquin indique que le document est à la relecture par deux personnes. Une chez DALKIA, une autre dans une filiale de DALKIA. Pas encore de retour.

Patrice de Carné chargé de proposer la relecture à un de ses contacts dans le BE BARBANEL.

Idem pour un contact identifié chez VINCI FM. Le document de synthèse des travaux sera envoyé dans sa version mise à jour par François.

Nicolas Boyer propose de une relecture en interne chez Sylvania Lighting.

Gilles GENIN demande quelles sont les suites du courrier envoyé par la SBA à la ministre Emmanuelle WARGON. Patrice indique qu'une délégation de la SBA a été reçue par deux chargés de mission. Le message portait entre autres sur la

nécessité d'associer impérativement le numérique aux plans de rénovation portés par le gouvernement et donc de lier impérativement la rénovation énergétique avec le numérique. Un outil d'aide à la décision et des fiches de cas d'usages vont être produits, la SBA collabore aux côtés du SERCE, de la FFIE, de l'IGNES, etc.

Gilles Genin fait part du projet ETSI sur l'empreinte (énergétique et carbone) du numérique auquel il doit collaborer. Un appel à participer est lancé par Gilles. Le projet est lancé par l'ONG EG4U.

Reprise de la discussion engagée lors de la commission de juin sur la nécessité d'intégrer l'importance de l'éco-conception. Toutes les acteurs sont concernés. Gilles pense qu'un « référent » éco conception devrait être mis à contribution dans les phases amont du projet immobilier. Possibilité de rajouter un nouvel acteur référent ou responsable de l'éco conception du projet ? Ou faire figurer comme une compétence transverse relative à l'éco conception. Différents cas d'acteurs (postes) sont évoqués, un ingénieur intervenant sur la conception des infrastructures réseau, celui d'un ingénieur intervenant sur la conception et le choix des systèmes et équipements et enfin celui d'un ingénieur / développeur logiciel. Pour ces trois exemples, l'éco conception doit être intégrée mais elle agit sur des leviers différents. Adaptation des infras/débit/services, critères de choix des équipements (fiches PEP, consommations, recyclage, etc.) ou développement « économe » du code.

La thématique de l'éco conception devra faire partie des thématiques des formations.

Patrice de Carné indique que l'éco conception sera intégrée à la version 2 du/des référentiels R2S.

Gille GENIN présente les douze commandements de l'éco-conception.

La question de la relecture, correction, amendement de nos travaux est à nouveau posée. La relecture doit être la plus large possible. Pas encore de date ou d'échéance.

Les deux acteurs : constructeur et éditeur logiciel ne sont pas renseignés dans le document de travail. De même pour les différents profils qui restent à identifier chez ces deux acteurs. Les participants de la commission œuvrant chez des constructeurs proposent de le renseigner si possible.

Le document de travail est toujours dispo dans le Google Drive mais il fera l'objet d'un envoi par mail. Le drive reste le lieu d'échange. Attention au versioning.

Rappel est fait de la nécessiter d'identifier, par chacun des membres de la commission dans son réseau/entreprise, des personnes susceptibles d'effectuer ce travail de relecture, correction, amendement. A cette fin, un tableau est disponible sur le Google Drive de la commission. Des contacts sont déjà renseignés par Myriam Stefanczyn, Sébastien Meunier, Anthony Anagelan et Stéphanie Tucoulet.

Date de la prochaine date commission 30/09/2020 9h30 11h30

Les invitations seront envoyées par le secrétariat de la SBA.